

2022 : Une année charnière sur le plan social !



De nouvelles négociations arrivent !! Et pas des moindres puisqu'il s'agit de « revisiter notre socle social ».

L'appellation **socle social** est suffisamment vague pour y intégrer ce que l'on veut. La communauté de travail est inquiète.

A cette inquiétude exprimée par vos élus, la direction a répondu de manière alambiquée :

→ Pourquoi revoir le socle social ? **« Pour accompagner la transformation de l'entreprise ».**

Pour accompagner cette transformation sociétale, l'UNSA a toujours proposé des améliorations de notre socle social à l'occasion de précédentes négociations.

Ces dernières ont systématiquement été renvoyées à cette négociation !

→ Pourquoi voulez-vous diminuer le socle social ? **« Il ne s'agit nullement de le diminuer, mais de l'aménager. Nous allons répartir les masses ».**

Pour l'UNSA ces intentions et déclarations manquent de clarté et n'augurent rien de bon...

Les choses vont se préciser car une réunion dite « accord de méthode » est planifiée le 16 mars, avec d'y définir le périmètre de la négociation.



Des premières intentions ont été annoncées : revoir les cadres de calcul de l'intéressement et de la participation.

D'autres ont été sous entendues : fin de l'avancement automatique des non cadres, revue de la flexibilité des horaires.

Tout laisse à croire qu'il y a une volonté de démanteler certains de nos accords d'entreprise.

Comment porter crédit à cette pseudo nécessité de transformation alors que nos résultats 2021 sont la preuve que notre socle social ne présente aucun frein à la performance de notre entreprise ?

Bien au contraire, il est un moteur de la motivation et de l'engagement de tous.

Notre socle social s'est construit petit à petit depuis de longues années grâce à vos efforts et à ceux qui nous ont précédés.

L'UNSA est d'ores et déjà mobilisée pour défendre notre socle social dans les négociations à venir.



Contactez nous :

Groupe [Yammer UNSA CNP](#)

Mail : UNSYNPARIS@cnp.fr